

NIMYRue des Viaducs
7020 Nimy

GPS X: 3.956093- Y: 50.471643

Visitée le 14/09/2014

1. Tableau synthétique



Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Dalles Pavés	Moyen
Bus (arrêt TEC) le mieux desservi	471 m		« Rue Gérard » – Arrêt avec abri	Dalles	Bon
Voitures	Rayon de 500 m		Routes « primaires » et « secondaires »	Asphalte	Bon
2 roues	1130 m		Accès au Ravel 1 Centre Routes « primaires » / « résidentielles » / « faible trafic » / « autres »	Asphalte graviers	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes « primaires » et « secondaires »	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied et via couloir sous voies				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	20	20 m	Pavés - Gravier	Non sécurisé	Moyen
Parking PMR	0				
Parking 2 roues	10	20 m	Asphalte – Couvert	Non sécurisé	Bon
Parking 2 roues motorisés	0				
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gare « PMR » la plus proche : Mons (5,1 km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG	Absence de signalétique indiquant la présence du PANG				
Depuis le PANG	Aucune signalétique présente				

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
471 - 495	Rue Gérard
735 - 861	Rue de la Limite






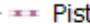
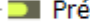


Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Accès au Ravel (1 Centre)



	PANG
	Cheminement PANG - Ravel
	Chaînon de liaison
	Piste cyclable
	Pré-RAVeL
	RAVeL Itinéraire
	RAVeL Section



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons** : accès via des trottoirs, présence d'un éclairage public.



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès aux arrêts via des trottoirs
- **Arrêt le plus proche** : « Rue Gérard » situé à 471 m
- **Arrêt le mieux desservi** : idem + « Rue de la Limite »



Desserte principale

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
471 - 495	Rue Gérard	0/1	16	Mons – Nimy – Erbisoeul – Masnuy-st-Jean – Jurbise - Herchies
			16/	Mons – Nimy
			15	Mons – Nimy – Maisières – Casteau – Soignies
			15/	Mons – Nimy – Maisières – Casteau

Autres arrêts à proximité

Distance (m)	Nom Arrêt
735 - 861	Rue de la Limite



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **2 roues**

- Accès au Ravel 1 Centre, Canal du Centre situé à 1130 m
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Infos Ravel :

http://ravel.wallonie.be/opencms/opencms/fr/parcours/itineraires/ravel_1_centre/fiche_0001.html?display=null



➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :
 - Routes « primaires » et « secondaires »



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

➤ Quai en direction de Charleroi :

- Accès piétons de plain-pied depuis la rue. Passage à l'autre quai via couloir sous voies.



➤ Quai en direction de Mons :

- Accès piétons via la rue et le parking. Passage à l'autre quai via le couloir sous voies.



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

- Les quais hauts sont équipés de dalles podotactiles



5. Equipements

- **Parking voitures** : 20 places, pavés, graviers.



- **Parking PMR** : néant
- **Parking 2 roues** : 10 places, asphalte, couvert et non sécurisé.



- **Parking 2 roues motorisés** : aucun emplacement réservé



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- Gare « PMR » la plus proche : Mons (5,1 Km)
- Gare « Taxi » la plus proche : pas de gare.

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

PANG : Pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG

7.2. Depuis le PANG

- **Ravel** : aucune signalétique présente.
- **Bus** : aucune signalétique présente.

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR »
- Pas de parking « 2 roues motorisés »
- Pas de signalétique du PANG
- Pas de signalétique du Ravel

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus ;
- l'installation d'une signalétique permettant la connexion avec le Ravel.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque.



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE